

CERTIFICAT DE REUSSITE

Capacité à savoir nager vingt-cinq mètres et à s'immerger

Je soussigné

Titulaire d'une qualification professionnelle en voile relevant de l'article L.212-1, sous la carte professionnelle n° _____ atteste que :

Nom du candidat :

Prénom du candidat :

Date de naissance :

N° de licence FFVoile :

ne pouvant fournir l'attestation ou l'un des certificats prévu par l'article A.322-3-1 du code du sport, s'est soumis au test¹ prévu à l'article A.322-3-2 et a démontré sa capacité à :

- Effectuer un saut dans l'eau ;
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes ;
- Réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ;
- Nager sur le ventre pendant vingt-cinq mètres ;
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

Fait pour valoir à qui de droit.

A _____, le _____

Signature :

¹ Test pouvant être réalisé avec ou sans brassière